

Avis de constitution

SOCIETE « ALTURA AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody Angré château, Immeuble
BATIM, Appartement 119, non loin du Pharmacie des
Allées sur le Boulevard Charles Bauza Donwahi M2 (Côte
d'Ivoire), 08 BPM 1600 Abidjan 08, Lot N°D379
COPROPRIETE A 119, Ilot N°29., Lot D379, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALTURA AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

- Tous travaux de construction, de rénovation, de réhabilitation, d'entretien et de démolition de bâtiments, ainsi que toutes activités connexes liées aux infrastructures et aux travaux publics.

- La conception, l'étude, la réalisation de projets architecturaux, le conseil en architecture, en urbanisme et en design d'intérieur ;

- Le génie civil et BTP

- La mise en commun des moyens des actionnaires à l'effet d'optimiser leur collaboration dans le cadre des activités de la société

- Les activités de recherche et développement au seul profit de la société

- Le nettoyage, la préservation, l'entretien, la création, l'aménagement, l'entretien, la gestion et la rénovation d'espaces verts, de jardins publics ou privés, parcs et tout espace paysager.

- La création de sociétés partout où besoin sera, et en partenariat avec les acteurs financiers

- La participation directe ou indirecte à toutes les opérations commerciales qui pourraient être liées à l'objet social ci – dessus énoncé.

- Mise en relation réseaux

- Intermédiation
- Formation de toute compétence
- Ventes et achat Ventes et achat de matériels
- Affaires et relations publiques

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Le tout en parfaite harmonie avec les dispositions complètes du Pacte d'Actionnaires joint aux statuts et dont il est partie intégrante.

Les Actionnaires spécifient expressément que c'est dans le cadre d'une collaboration basée sur l'entregent de l'un, et l'expertise professionnelle de l'autre en sa qualité de développeur immobilier, et architecte expérimenté, qu'elles ont convenu de créer la présente société, aux fins de fédérer leurs efforts et apports dans le cadre du présent « Affectio Societatis ».

Pour ce faire, et en complément des présents statuts, les actionnaires ont conclu un Pacte d'Actionnaires annexé aux présentes, et qui a la même valeur juridique que les présents statuts dont il fait partie intégrante.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Angré château, Immeuble BATIM, Appartement 119, non loin du Pharmacie des Allées sur le Boulevard Charles Bauza Donwahi M2 (Côte d'Ivoire), 08 BPM 1600 Abidjan 08, Lot N°D379

COPROPRIETE A 119, Ilot N°29., Lot D379, Ilot 29

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUADIO JEAN CHRISTOPHE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B16-00178 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

